

CONVENTION TEPCV – POINT AVANCEMENT

N°	intitulé de l'action	montant prévisionnel	FFTE sollicité	montant payé	% réalisation du FFTE
1	mise en œuvre du politique de développement d'aires de co voiturage (hors taxes)	205 000 €	164 000 €	65 000 €	32%
2	Acquisition de vélos à assistance électrique (toutes taxes comprises)	7 500 €	6 000 €	7 231 €	100%
3	Formation à l'éco conduite du personnel (toutes taxes comprises)	50 000 €	40 000 €	39 192 €	78%
4	Appui au lancement de la démarche Agrilocal à l'échelle du département de la Lozère	120 000 €	96 000 €	-	0%
5	Rénovation thermique du collège de Saint Chély d'Apcher	550 000 €	165 000 €	-	0%
6	Sensibilisation aux économies dans les collèges publics et Privés (toutes taxes comprises)	36 000 €	28 800 €	6 698 €	18%
7	fonctionnement de l'agence de la mobilité (toutes taxes comprises)	1 100 000 €	0 €	91 000 €	-
8	Mise en place d'un PIG « habiter mieux »	473 000 €	0 €	-	-
9	Plateforme privé de rénovation de l'Habitat privé (toutes taxes comprises)	199 500 €	0 €	-	-
10	Renforcement du service énergie aux collectivités locales (Conseil Energie Partager) (toutes taxes comprises)	531 000 €	0 €	-	-
11	Acquisition de véhicule électrique (toutes taxes comprises)	207 600 €	0 €	-	-
12	Audit chaufferies collectives et réseaux de chaleurs bois énergie de la Lozère	15 000 €	0 €	18 960 €	-
13	élaboration du schéma départemental des mobilités (SDM) (toutes taxes comprises)	110 000 €	0 €	-	-
14	Déploiement d'infrastructure de recharges pour véhicules électrique (IRVE) (toutes taxes comprises)	580 000 €	0 €	-	-
15	maîtrise de l'énergie, mise en place de régulation/programmation de chauffage dans les bâtiments (toutes taxes comprises)	525 000 €	420 000 €	-	0%
	TOTAUX	4 709 600 €	919 800 €	228 081 €	8%
	acompte reçu FFTE		200 000 €		

	Réalisation 100 %
	Réalisation > 50 %
	50 % >Réalisation > 20 %
	Réalisation < 20 %

Feuille1

1 493 500 € 919 800 € 118 121 € 7,91%